

Le 10 août 2020 à Paris,

Frais illégaux au CHU de Nantes : les ESI ne doivent pas subvenir au manque de financement de leur IFSI

Cela fait maintenant un an que la FNESI se mobilise et alerte les pouvoirs publics sur la pratique inacceptable de l'IFSI du CHU de Nantes lors de la rentrée universitaire de 2019 : **la facturation obligatoire de frais complémentaires illégaux**. Les ministères de tutelle ont rappelé le caractère illégal de ces frais par une note d'instruction interministérielle suivie d'un arrêté paru le 23 janvier 2020. Malgré cela, l'IFSI du CHU de Nantes persiste dans cette pratique en **imposant toujours le règlement des 203,58€ de frais complémentaires illégaux**.

Tout au long de la crise sanitaire, les Étudiant·e·s en Soins Infirmiers (ESI) se sont mobilisé·e·s aux côtés du personnel soignant en mettant leur santé en danger. Alors même que la nation applaudissait tous les soirs la détermination et l'engagement des professionnel·le·s et des étudiant·e·s en santé, **le CHU de Nantes remerciait les ESI par des relances de huissiers**.

Bien que Madame Morançais, Présidente de la Région Pays-de-la-Loire, ait annoncé le 15 janvier 2020 injecter 5 millions d'euros pour les formations sanitaires et sociales, **le CHU de Nantes affirme ne pas avoir d'enveloppe budgétaire suffisante pour financer la formation en soins infirmiers**.

Les ESI sont donc considéré·e·s comme manne financière pour pallier le manque de financement de l'IFSI. **La FNESI dénonce cette pratique illégale qui ne permet en rien de contribuer à l'attractivité de l'hôpital**. Cet établissement de santé ne considère et ne respecte pas les futur·e·s professionnel·le·s de santé et sera donc confronté à un **manque d'effectif criant** alors même que la deuxième vague de la pandémie s'amorce.

Suite au refus justifié de plus de 300 étudiant·e·s en soins infirmiers de l'IFSI du CHU de Nantes de régler ces frais illégaux, **des saisies sur compte bancaire ont été effectués ce week-end**. En plus de la précarité étudiante exacerbée par la crise, la colère des étudiant·e·s s'intensifie : **les ESI se mobiliseront rapidement contre cette pratique ne respectant en rien le cadre législatif**.